

Sujets pour l'oral de Libertés et droits fondamentaux à l'examen d'entrée à l'Ecole des Avocats du Gd Ouest 2013 :

Examen d'entrée CRFPA 2013

Sujets pour l'oral
« Droits et libertés fondamentaux »

Laïcité et entreprise

La gestation pour autrui

Le mariage pour tous

Le corps

Le secret

Laïcité et liberté religieuse

Les étrangers, citoyens de seconde zone ?

Internet et droits fondamentaux

Le droit de disposer de son corps

La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales est-elle un outil effectif de protection des droits fondamentaux ?

La liberté de mentir

Sécurité et auto-défense

La justice française est-elle impartiale ?

Égalité et justice pénale

Ordre public et droits fondamentaux de la personne

Liberté d'expression et démocratie

Union européenne et protection des droits fondamentaux

Préoccupations environnementales et remise en cause du droit de propriété

La lutte contre les actions terroristes justifie-t-elle la réduction des facilités de circulation dans l'espace Schengen ?

Information en ligne et liberté de la presse.

La loi HADOPI doit-elle disparaître ?

Mourir dans la dignité.

Effacement de tout signe religieux et laïcité.

Commentez l'article 67 de la constitution française du 4 octobre 1958 :

« Le Président de la République n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité, sous réserve des dispositions des articles 53-2 et 68.

« Il ne peut, durant son mandat et devant aucune juridiction ou autorité administrative française, être requis de témoigner non plus que faire l'objet d'une action, d'un acte d'information, d'instruction ou de poursuite. Tout délai de prescription ou de forclusion est sus-pendu.

« Les instances et procédures auxquelles il est ainsi fait obstacle peuvent être reprises ou engagées contre lui à l'expiration d'un délai d'un mois suivant la cessation des fonctions ».

Filiation biologique et filiation juridique.

Peut-on rire de tout ?